

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTE
le conseiller

PARIS, LE 01 OCT. 2014

Monsieur le Président,

Vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du courrier que Monsieur Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, adresse ce jour à Monsieur Mathieu Gallet, Président-Directeur général de Radio France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Marie COLOU

Monsieur Michel LEON
Président
Association des Sans Radio de l'est parisien
15 avenue de la Dhuis
93170 BAGNOLET

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 01 OCT. 2014

Monsieur le Président,

Mon attention a été appelée à nouveau par Monsieur Michel Léon, Président de l'association des « Sans Radio de l'est parisien », que vous avez reçu récemment, sur la qualité de réception des ondes radio en modulation de fréquence à Bagnolet, dans le XXe arrondissement de Paris et dans les communes environnantes.

Au fait de cette situation depuis plusieurs années, j'ai multiplié les démarches en vue de permettre à tous les habitants de ce secteur, dont une grande partie vit à Bagnolet sur mon ancienne circonscription législative, de capter dans de bonnes conditions les radios du service public.

Dès décembre 2002, je saisissais le président de Télédiffusion de France et Monsieur Dominique Baudis, alors Président du CSA, par courriers dont vous trouverez copies ci-jointes. Les réponses successives, fort peu satisfaisantes, mettaient en doute la qualité de récepteur des particuliers ou niaient l'existence du phénomène.

J'ai toujours soutenu le combat de l'association des « Sans radio de l'Est Parisien » et nous avons obtenu en septembre 2004 la réalisation par le CSA d'une campagne de mesures visant à analyser les causes des perturbations et à identifier des pistes concrètes d'amélioration. Par la suite, j'adressais en décembre 2004 une question écrite et un courrier au ministre de la culture et de la communication.

.../...

Monsieur Mathieu GALLET
Président-Directeur général
Radio France
116 avenue du Président Kennedy
75016 PARIS

En mars 2006, j'ai également posé une question orale à Monsieur le Ministre délégué à l'industrie et interpellé le Préfet de la Seine-Saint-Denis. Le 6 septembre suivant, j'étais reçu, accompagné d'une délégation de l'association des « Sans Radio », par Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres, alors Ministre de la culture et de la communication.

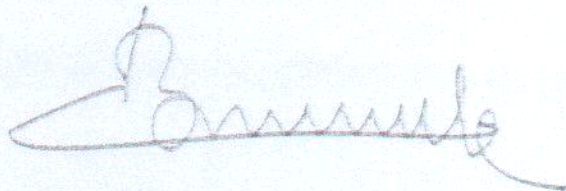
Malgré l'ensemble de ces actions, aucune amélioration notable n'était perceptible pour nos concitoyens.

Pourtant, la cour d'appel de Paris, dans un arrêt de juin 2007, a reconnu la légitimité de ce combat et l'expertise judiciaire, remise en 2008, confirmé la responsabilité des opérateurs TDF et Tower Cast. Fort de ces avancées judiciaires et soucieux de rétablir l'égalité d'accès aux radios du service public, j'ai organisé, en avril 2009, avec Monsieur Jean-Bernard Bros, Adjoint au Maire de Paris, chargé du Tourisme et des Nouveaux Médias Locaux, une rencontre de l'ensemble des élus concernés par cette problématique.

A l'issue de cette discussion, nous avons une nouvelle fois interpellé le Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, en vain.

Une solution semble pourtant, enfin, se dégager : la radio numérique terrestre pourrait être expérimentée à Bagnolet. Je tenais à vous indiquer que je soutiens pleinement cette hypothèse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude Bartolone', with a long horizontal flourish extending to the right.

Claude BARTOLONE